061-286100029-20180830-20180830-3-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2018
Affichage : 03/04/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Orne

ARRETE n°2018/08/30-3
Fixant la composition du **Comité technique départemental (CTd)**

Le Président du Centre de gestion,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits des fonctionnaires,
Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements,
Vu le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la Fonction Publique Territoriale,
Vu la délibération du conseil d'administration du centre de gestion en date du 24 mai 2018 fixant le nombre de représentants du personnel
Vu le recensement des effectifs relevant des collectivités territoriales et des établissements publics affiliés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Orne. au 1er janvier 2018,

Arrête,

Article 1 : La composition du comité technique départemental est fixée comme suit :
7 titulaires et 7 suppléants

Article 2 : Les listes de candidats déposées par les organisations syndicales devront respecter la représentation équilibrée des femmes et des hommes fixée comme suit :

	Femmes	Hommes
Comité technique	64.49%	35.51%

Article 3 : Voies de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Article 4 : Exécution : La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est :
- transmis à Monsieur le Préfet du département et aux organisations syndicales
- affiché dans les locaux du Centre de Gestion
- publié sur le site internet du Centre de Gestion

Fait à Valframbert, le 28 Aout 2018

Le Président,

Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale ORNE

Jean-Pierre SALLES